

INTRODUCTION AUX ATELIERS DU 21 ET DU 22 SEPTEMBRE

## THÈME 3 : ROLE ET STRATEGIE DE LA SOCIETE CIVILE

### Introduction

#### Lutte contre la désertification : Sortir des sentiers battus

Le forum Désertif-Actions se veut une rencontre entre les organisations de la société civile travaillant dans les zones arides dans le cadre de la CCD et d'autres accords multilatéraux. Cela en vue d'un échange fructueux sur l'importance du travail à accomplir dans les zones arides pour une large audience d'ONG, de collectivités locales, d'institutions internationales et du secteur privé.

A cet effet, le forum s'est fixé trois objectifs, dont celle de faire entrer le rôle des organisations de la société civile et leurs réseaux nationaux/internationaux dans une stratégie. Les recommandations doivent contribuer à l'élaboration d'un « Appel de Montpellier pour les zones arides » qui comportera aussi une prise de position sur la valeur des zones arides et leur importance pour le mode de vie de nombreuses populations, ainsi qu'une stratégie pour une implication claire des organisations de la société civile. L'appel sera, entre autres, présenté à la conférence des chefs d'Etats et de Gouvernements qui se tiendra en octobre 2006 en Algérie.

Désertif-Actions s'inscrit dans la perspective de l'année internationale des déserts et de la désertification et vise à sortir des sentiers battus en articulant la lutte contre la désertification autour d'une nouvelle démarche de mobilisation.

Désertif'Actions fait suite à l'appel lancé en faveur d'un soutien plus accru à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification, lors du dernier sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg, qui ouvre la voie à une mobilisation renouvelée des acteurs de la société civile. Il s'agit, à l'occasion de cette rencontre internationale de Montpellier, d'adopter une stratégie des organisations de la société civile pour les trois prochaines années, et de l'inscrire dans un plan d'action à long terme.

En effet, durant la décennie qui a suivi la ratification de la Convention, les pays se sont évertués à élaborer et mettre en application des programmes d'action nationaux (PAN), sous régionaux et régionaux de Lutte contre la désertification. L'évaluation croisée des processus d'élaboration et de mise en œuvre de ces plans d'action par divers organes et groupes d'acteurs, permet de mettre en évidence des acquis relativement importants en terme d'application des principes de participation et de partenariat, sur lesquels se fonde l'esprit de la Convention.

Par exemple, les organisations de la société civile se sont vues reconnaître le rôle d'acteurs centraux des programmes d'action de lutte contre la désertification, tant à l'échelle nationale, sous régionale et régionale. Ce qui en soit est une marque de promotion de la gouvernance

démocratique. Une autre caractéristique originale et intéressante de la Convention, est qu'elle inscrit toute intervention sur l'environnement, dans une logique de développement et fait le pari d'une modification profonde des méthodes de conduite des politiques de développement et de coopération.

### **Société Civile : Acteur ou bénéficiaire ?**

La CCD offre une formidable et rare opportunité de participation de la société civile. Mais tout se passe comme s'il y avait deux fortes catégories d'acteurs : d'un côté et comme toujours les opportunistes actifs qui s'engagent dans ce créneau d'abord par intérêt individuel et qui ne visent pas en réalité le bien-être de ceux au nom desquels ils parlent en décourageant de surcroît les bonnes volontés. De l'autre côté des acteurs persuadés que leur seul bon droit et leur difficulté de vivre sont des arguments suffisants pour peser sur les décisions. Aucune de ces deux catégories n'est en mesure de faire avancer les choses avec leurs méthodes propres. C'est sans doute dans la conjugaison de leurs intérêts respectifs qu'il est possible de trouver les voies et méthodes pour construire une force de la société civile plus apte à être entendue.

En réalité, jusqu'ici, un processus relatif à l'environnement et au développement, a rarement regroupé autant de catégories d'acteurs de la société civile et permis un tel niveau de dialogue politique. Mais ces acquis ne peuvent pas occulter les insuffisances qui affectent les fondements mêmes sur lesquels repose la mise en œuvre effective des actions préconisées. Il y a notamment un décalage entre l'ampleur du phénomène de désertification et la portée limitée des actions entreprises, jusqu'ici, par les différents groupes d'acteurs et entre la faible mobilisation des acteurs de la société civile, comparativement à la place qui leur est accordée, en tant que partenaires à part entière des pouvoirs publics. En effet, l'engagement des acteurs de la société civile en faveur de la lutte contre la désertification n'a jamais été à la hauteur de la mobilisation observée autour des autres Conventions de Rio sur la biodiversité et la climat). La mobilisation des " seven sisters " - en référence aux plus grandes organisations non gouvernementales du Nord, toutes impliquées dans les conventions climat et biodiversité – ne s'est pas matérialisée jusqu'ici, alors qu'elle était visée dès l'origine. En dehors de quelques organisations du Nord qui ont compris la portée de la problématique, les réseaux d'acteurs de la société civile engagés dans la mise en œuvre de la Convention désertification, sont originaires du Sud.

Dix ans après l'entrée en vigueur de la CCD, le moment est venu de faire le point. La rencontre souhaite aller au delà de la présentation d'études de cas sur les enjeux et les succès. C'est pourquoi il y a eu des discussions préparatoires : e-forum, contributions (two pagers). Ces différents échanges permettent de soulever un certain nombre de questions qui nous serviront dans l'approfondissement de la question. La liste ci-après reprend l'ensemble des interrogations soulevées jusqu'ici .

#### **Questions indicatives pour alimenter le débat**

Cette liste indicative de questions est proposée pour faciliter l'inspiration, mais aussi et surtout rafraîchir la mémoire aux uns et autres pour un débat riche en idées. L'idée étant à la fin de cette rencontre de faire des recommandations pertinentes qui permettent de cerner le sujet dans sa globalité.

1. Comment cette convention a été préparée et mise en oeuvre et quel a été le rôle de la société civile ? A-t-elle été considérée comme alibi ou prétexte pour imprimer un caractère participatif à l'élaboration et la mise en oeuvre de la CCD ? Les organisations de la société civile du sud et du nord ont-elles été seulement opportunistes, en se positionnant pour

- capter des financements issues de la CCD ou bien ont-elles été réellement conscientes de la nécessité de s'organiser et d'avoir leur mot à dire dans le cadre de la CCD ?
2. La participation des ONG/OCB a-t-elle permis réellement un renforcement des capacités des organisations ou bien a-t-elle seulement permis de faire voyager les élites des ONG/OCB ? Comment elle a pu influencer sur la prise en compte des positions des gouvernements ?
  3. Quelle peut être la meilleure stratégie de mobilisation des ONG du nord ?
  4. Comment de concert avec des organisations comme Cari, Both Ends, etc. qui sont déjà actives pour le compte de la société civile Européenne, parvenir à **mobiliser les plus grandes ONG du nord "les Sept soeurs**, sachant que celles-ci ont fait l'objet de plusieurs appels de la part des ONG du sud à s'intéresser davantage à la désertification ?
  5. Faut-il redynamiser les réseaux déjà existants tel que le RIOD, en repensant leur contenu, leurs prérogatives pour une application plus efficace des actions envisagées par la convention ?
  6. N'y-a-t-il pas lieu de créer dans les pays, des cadres contractuels ou chaque catégorie d'acteurs (société civile, état, privé, etc. .) s'engage à mener les actions pour lesquelles elle a un avantage comparatif ? Autrement dit, comment faire descendre la convention au niveau des communautés locales ?
  7. Les organisations de la société civile actives dans le domaine de la désertification doivent-elles désormais s'orienter vers la mise en place d'un cadre pérenne d'action et de concertation ?
  8. Que faire, sachant que les problèmes de migrations aujourd'hui sont en parties liés à la diminution drastique des ressources naturelles et à la déstructuration de l'économie des zones arides ?
  9. La redynamisation de la société civile se fera-t-elle par le renforcement des cadres de concertation existants au niveau national en relation avec les coordinations des différentes ONG, OCB, la Société civile et les Collectivités locales ?
  10. Quel lobbying pour le financement direct des ONG par les bailleurs de Fonds
  11. Comment arriver à hisser la lutte contre la désertification au rang des priorités de la communauté internationale (G8, agences multilatérales, pays du sud, etc.?)
  12. Comment parvenir à la reconnaissance par la communauté internationale de l'interdépendance étroite entre la lutte contre la désertification, les mouvements migratoires, la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement et la lutte contre la pauvreté, etc.
  13. Les stratégies présentement utilisées par la société civile dans votre région, vous paraissent-elles appropriées ?
  14. Quelle stratégie mettre en place pour (re)mobiliser les organisations de la société civile, de façon générale, autour de la mise en œuvre effective de la convention sur la désertification ?
  15. Quel pourrait être le rôle de ces organisations dans la mobilisation de leurs réseaux respectifs et de la communauté internationale, etc. ?
  16. Comment la lutte contre la désertification est-elle perçue dans votre région, en quoi cette perception favorise-t-elle ou non l'engagement des acteurs de la société civile, du secteur privé, etc.?
  17. Quelles sont les actions jugées prioritaires dans votre région pour améliorer les conditions de vie des communautés locales confrontées au phénomène de dégradation des terres ?
  18. Comment les organisations sociales de votre région s'investissent-elles dans la lutte contre la désertification ?
  19. Par quelle voie ou stratégie (re) organiser les réseaux d'acteurs sociaux engagés dans des actions de lutte contre la désertification, de façon à rendre leurs actions plus concertées et plus efficaces. ?
  20. Que faudrait-il envisager d'autres ?

Synthèse par Fatou Faye, Masse LO - Enda-Lead